

# L'animal dans le rituel hindou, les sacrifices : Île de La Réunion, île Maurice

Céline Ramsamy-Giancone

► **To cite this version:**

Céline Ramsamy-Giancone. L'animal dans le rituel hindou, les sacrifices : Île de La Réunion, île Maurice. *Revue Historique de l'océan Indien*, Association historique internationale de l'océan Indien, 2018, L'animal en Indianocéanie : De l'Antiquité à nos jours, pp.397-407. hal-03249801

**HAL Id: hal-03249801**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249801>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'animal dans le rituel hindou, les sacrifices : Île de La Réunion, île Maurice**

Céline Ramsamy-Giancone  
Professeur de Lettres, doctorante Histoire  
Université de La Réunion, CRESOI-OIES

Cette communication se propose d'aborder l'animal dans l'iconographie hindoue, avant d'examiner la place et de l'évolution du sacrifice dans les deux îles de Maurice et de La Réunion. En préambule, il nous semble indispensable de pointer les différences entre la population d'origine indienne dans ces deux îles. L'apport des originaires de l'Inde à Maurice se différencie de celle de La Réunion, à la fois du point de vue numérique, et du point de vue de l'origine géographique. Les Indiens de Maurice viennent en majorité du Bihar, Bengale. D'autres composantes minoritaires sont présentes, tels les télougous et les tamouls. L'immigration indienne a été plus importante à Maurice qu'à La Réunion, dont la population d'origine indienne se compose d'une proportion élevée de tamouls, en provenance des anciens comptoirs français<sup>922</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en pleine expansion coloniale des pays européens, C. W. Saliz explique la différence numérique par l'attention des Français à ce que la colonie de Bourbon préserve les marqueurs ethnoculturels de la France. Les colons expriment une peur de l'accaparement du commerce et des terres par les nouveaux venus, tandis que l'Angleterre qui gouverne Maurice à cette période, ne craint pas de faire venir « trop d'Indiens » pour qu'il y en ait toujours « assez » pour l'agriculture. Le gouvernement anglais veille à ce que ces Indiens retrouvent à Maurice tout ce qu'ils ont en Inde, dont les éléments de la vie religieuse<sup>923</sup>. Ce point est important car il explique en partie le lien ininterrompu entre l'Inde et Maurice, et l'évolution de cette dernière sur la question des rituels. Une autre conséquence de la préservation plus affirmée des coutumes indiennes à Maurice, est celle des rites propres aux castes, dont certains ne consomment pas de viande animale depuis leur départ de l'Inde.

---

<sup>922</sup> L'immigration indienne du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle inclut également à La Réunion des arrivées d'autres régions de l'Inde.

<sup>923</sup>C. W. Saliz, *De l'immigration à La Réunion, étude des moyens à adopter pour obtenir des travailleurs de toute provenance sur des bases solides et avantageuses pour tous les intéressés*. Saint-Denis : typographie de Gabriel Lahuppe, 1866, source BNF Gallica.

## I – Milieu du XIX<sup>e</sup> siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle

### A. Les animaux dans l'iconographie hindoue

La présence de statues mi-hommes mi-animaux, ainsi que la tolérance envers l'animal sont les aspects qui étonnent le plus en Inde les voyageurs et missionnaires du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. Certains ne peuvent toutefois s'empêcher d'admirer la richesse de mythes, au point de les étudier et les dessiner.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les temples réunionnais abritent des figures d'animaux véhicule des divinités, tel le paon chevauché par le dieu Mourouga. Des spécimens vivants sont offerts par des riches familles, telle les Narayanin au temple de Saint-Paul. D'autres espaces de culte abritent leur propre paon. Les représentations picturales d'autres animaux, sous forme de statues sont également présentes : la monture de Shiva, le taureau Nandi, le lion ou le tigre de la déesse Durga. On trouve des sculptures ou des tableaux du coq de Kartigueï, fils de Shiva, où des représentations du dieu singe Hanuman. Toutes les espèces sont représentées, comme le serpent Ananta, symbole d'éternité, sur lequel s'allonge Brahma, où la souris accompagnant Ganesh, le dieu à tête d'éléphant.



L'ensemble de l'iconographie animale hindoue se retrouve dans les temples de l'Inde, de Maurice et de La Réunion. Au-delà de ces représentations, les sacrifices font partie des nombreux rituels en cours dans les deux îles durant le XIX<sup>e</sup> siècle.

## B. Influences de l'Arya Samaj de l'Inde à Maurice

En 1875, en pleine période de l'engagisme indien, naît le mouvement réformateur de l'hindouisme, Arya Samaj, fondé à Bombay par Swamy Dayânanda Sarasvatî. Celui-ci naît dans une famille de Brahmines. Les principaux préceptes sont : le retour à la source et le respect des Vedas, le refus de l'*idôlatrie*, des incarnations de Dieu, des pèlerinages, le respect des femmes, et l'éducation des intouchables. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des contacts ont lieu entre ce mouvement réformateur et les Indiens de Maurice. De nombreux hindous pratiquent les sacrifices à cette période, toutes origines géographiques confondues.

A partir de 1920, l'Arya Samaj est représenté à Maurice par le pandit Atmaram Vishwanath<sup>924</sup>, envoyé par Manilal Doctor<sup>925</sup>, avocat indien très impliqué dans la vie sociale et religieuse de Maurice. Envoyé par Ghandi lui-même pour assurer la protection juridique des travailleurs engagés, l'avocat devient le leader de la communauté indienne. Il recommande des pratiques non-violentes et épurées des rituels. La sanskritisation des rites efface tous les aspects jugés superflus et inutiles, dont les sacrifices d'animaux<sup>926</sup>. Le mouvement Arya Samaj connaît des divisions et plusieurs groupes de différentes inspirations se forment dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle.

Entre 1920 et 1935, l'élite tamoule urbaine<sup>927</sup>, des Nord-Hindous prônant le pan-hindouisme, ainsi qu'une classe intellectuelle issue de l'engagisme, sont proches de l'Arya Samaj<sup>928</sup>. Les Nord-hindous sont « menés » par les frères Bissoondoyal<sup>929</sup>.

Durant le 1<sup>er</sup> XX<sup>e</sup> siècle, les communautés indiennes de Maurice et celle de La Réunion ne partagent pas vraiment les mêmes influences : une partie des Mauriciens toutes origines géographiques confondues pratique les sacrifices d'animaux mais est déjà influencée par l'Arya Samaj, tandis que les Réunionnais à large majorité tamouls, et issus de castes pour la plupart inférieures, sans liens directs avec l'Inde, perpétuent ce rituel hérité de leurs ancêtres. Toutefois, comme nous le verrons, les Réunionnais communiquent avec les tamouls de Maurice, puisque dès 1930, c'est un *pieux gourou* mauricien, Arounassalam qui inaugure le temple de Saint-Benoit après

---

<sup>924</sup> Arrivée à Maurice en 1912, article en ligne Le Mauricien.com, *L'œuvre historique de Pandit Atmaram Vishwanath*.

<sup>925</sup> Manilal Doctor, né le 28 juillet 1881 dans le Gujarat, rencontre Ghandi en 1906. Celui-ci de passage à Maurice est informé des difficultés des travailleurs indiens. Il demande à Manilal Doctor d'assurer leurs droits. Celui-ci arrive en 1907, plaide la cause des travailleurs auprès des tribunaux anglais. Il quitte Maurice en 1910, puis se rend aux îles Fidji pour la même mission.

<sup>926</sup> Le mouvement Arya Samaj connaît des divisions et plusieurs groupes de différentes inspirations se forment dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>927</sup> Population installée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>928</sup> Sadasivam Redi, *Tamil hindus and northern hindus the erosion of a relationship ?*, Kabaro n°4-5, *Interethnicité et interculturalité à l'île Maurice*, Université de La Réunion.

<sup>929</sup> *Ibid.* Même si politiquement les tamouls sont supportés par le Labour Party, mené par Renganaden Seeneevassen, le premier groupe de militants tamouls en faveur de la préservation de la langue est suscité également par l'Arya-Samaj.

d'importantes rénovations<sup>930</sup>.

## II – Deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, divisions autour de la question des sacrifices

### A. Arya-Samaj et revendications identitaires

En 1950, en période de décolonisation, Basdeo Bissoondoyal fait traduire le traité de Swamy Dayananda Saraswaty, ainsi que d'autres traités de littérature indienne. La consommation de viande animale par l'homme est décrite comme ayant « tendance à altérer sa nature et à le rendre cruel » aussi, « est défendue toute nourriture où boisson obtenue en tuant ou en blessant d'autres êtres (...) au contraire il est permis de se procurer d'autres nourritures et des boissons par des moyens honnêtes, sans blesser ou tuer aucune créature vivante. C'est d'ailleurs dans cette catégorie d'aliments qu'on trouve ceux qui donnent la santé et la force, qui détruisent la maladie, développent la puissance intellectuelle, et prolongent la vie »<sup>931</sup>.

En 1961, l'Inde fait face à une campagne anti-brahmines (et anti-hindi). Celle-ci trouve son retentissement à Maurice. Par le même temps un débat agite les milieux tamouls mauriciens pour décider de leur classement en dravidiens. C'est le début de la reconnaissance des tamouls, qui se traduit par l'apparition de drapeaux rouges, et par la renaissance des célébrations<sup>932</sup>.

La population tamoule suit en 1975 l'enseignement de Swamy Pravanananda Saraswati. Ce religieux revient de l'Inde, où il suit des études de philosophie sous la férule de la mission Chinmaya<sup>933</sup>. Il se consacre à l'éducation des hindous toutes origines confondues. Le message adressé aux pratiquants est clair : « Les rituels apportés par vos grands-parents ne sont pas les vrais cultes, il ne faut plus faire des sacrifices, faites vos prières en sanscrit et non en tamoul »<sup>934</sup>. Les tamouls acceptent progressivement ces préceptes non sans réactions. Cette acceptation ne se fait pas sans heurts<sup>935</sup>. Le processus de disparition des sacrifices d'animaux à Maurice dure à peu près dix ans, entre 1970 et 1980. Il reste quelques temples dans lesquels ces pratiques persistent. Ils sont aussi bien le fait d'Indiens originaires du Nord que du Sud. Pour le Nord notamment, certains continuent à pratiquer le sacrifice de différents animaux : boucs, chèvres, volailles, mais aussi des porcs. Ce dernier culte étant rattaché à des castes les moins considérées, la

<sup>930</sup> Prosper Eve, *La laïcité en terre réunionnaise, origine et originalité*. Saint-André : Océan Editions, 2005, 9643 p.

<sup>931</sup> Swāmy Dayānanda Saraswatī, *Sâtīārta Prākash*, *Le livre de l'Arya Samaj*, p. 359-360.

<sup>932</sup> Sadasivam Redi, *op. cit.*

<sup>933</sup> Mission fondée en Inde en 1953.

<sup>934</sup> Discours rapporté par un témoin.

<sup>935</sup> Lorsque Swamy Pravananda lui-même s'attaque à coup de pic aux représentations de Petyaye et Cateri, divinités auxquelles sont offerts les animaux, les pratiquants se révoltent contre lui. Ce fait-divers n'est pas repris par les journaux en raison de la sensibilité des questions religieuses à Maurice.

discrétion est de mise.

## B. Les sacrifices dans les Kalimaï mauriciens

Les recherches anthropologiques de Suzanne Chazan-Gillig et Pavitrnanand Ramhota fournissent un état des lieux de sacrifices encore en cours où se déroulant de manière ponctuelle. Ils se déroulent essentiellement de *Kalimaï*, sanctuaires dédiés à la déesse Kali<sup>936</sup> et à ses différents avatars. Des enquêtes menées dans le cadre des recherches sur le patrimoine indiquent que pour être interrompus, certains cultes nécessitent un rite spécial. Si celui-ci n'est pas bien conduit, la crainte d'un malheur incite la famille à poursuivre le sacrifice<sup>937</sup>. De même le prêtre ne souhaite pas être rendu responsable de ces malheurs éventuels. Selon d'autres informateurs, la large disparition des sacrifices d'animaux à Maurice est actuellement suivie par un mouvement de revendication. Sous l'influence de La Réunion, certains souhaitent reprendre les sacrifices.

## C. Influence mauricienne à La Réunion

Dans un contexte de décolonisation, ce mouvement a-t-il influencé les malbars<sup>938</sup> de La Réunion en 1970 ? Ceux-ci ont des contacts avec les tamouls de Maurice. Durant le 1<sup>er</sup> XIX<sup>e</sup> siècle, les prêtres mauriciens sont régulièrement appelés lors des grandes célébrations à La Réunion. La période de diminution des sacrifices à Maurice, mais aussi du mouvement anti-brahmine en Inde coïncide avec la formation du Club tamoul à La Réunion, et des débats qui agitent les originaires de l'Inde.

## III – La Réunion entre tradition et évolutions

### A. Des coutumes ancestrales

Le premier témoignage de sacrifice d'animaux par les Indiens de La Réunion est apporté au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Charles Laroche, missionnaire jésuite. Dans un courrier adressé à l'évêque Monseigneur Maupoint en 1858, il dresse la liste des obstacles qui lui sont posés pour la christianisation des Indiens<sup>939</sup>.

Parmi ceux-ci, le missionnaire cite les autres pratiques religieuses en

---

<sup>936</sup> Suzanne Chazan-Gillig et Pavitrnanand Ramhota, *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation : cultes populaires indiens et religion savante*. Paris : Karthala, 2009.

<sup>937</sup> Information Keeran Chutoo-Jankee, Aapravasi Ghat Trust Fondation, Port-Louis, 2017.

<sup>938</sup> Mot en usage pour désigner les personnes d'origine indienne à La Réunion. Accusé comme porteur d'une forte connotation péjorative, il s'effacera devant le terme globalisant « tamouls » dans les années 1980.

<sup>939</sup> A cette période, la place de l'Eglise en France est remise en question, et les religions entrent dans un processus de rivalité jusqu'à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Celui-ci retentit à La Réunion où il n'est pas simple d'interdire l'expression d'autres cultes que le catholicisme en raison des principes de la laïcité.

vigueur dans l'île : le protestantisme, puis l'islamisme. Pourquoi l'islamisme ? Le culte des Indiens le plus visible est celui de Nagoura Mira, que le missionnaire décrit comme « Nagoura Mira Saibom, Seigneur le plus puissant ». « Il y a plus dans votre diocèse 10 fois plus d'autels à ce turc qu'au Vrai Dieu – et dix fois plus de sacrifices, qu'on ne s'y trompe pas », Lettre de Charles Laroche à l'évêque, 1858, Archives de l'évêché.

Les célébrations en son honneur sont suivies par les marches sur le feu, accompagnées de sacrifices d'animaux. A cette époque, les originaires de l'Inde pratiquent leurs différents cultes ensemble, toutes origines et castes confondues. Pendant plus d'un siècle, les chroniqueurs décrivent les rites du Pongol, de la marche sur le feu sans évoquer particulièrement l'animal dans le déroulement des cultes. C'est vers le milieu du XXe siècle que les sacrifices sont inclus dans les reportages télévisés ou documentaires sur l'île de La Réunion.

## B. Politique et religion populaire



Entre 1960 et 1971, le Parti communiste réunionnais entre dans un processus de confrontation avec l'Église qu'elle accuse de dogmatisme<sup>940</sup>. Forte de ce créneau, ce parti valorise les religions dites populaires. De larges articles sont consacrés dans les colonnes du journal *Témoignages chrétiens de la Réunion* aux rituels *malbares* et *malgaches*.

Danyel Saingainy<sup>941</sup>, allié du PCR et officiant à Saint-Gilles les Hauts, revendique dans ce contexte la notion de « religion populaire », comme religion des *parias*, caste d'origine d'un grand nombre de descendants d'engagés, et généralement consommatrice de viande. Pour cet officiant, les *malbars*, ne peuvent renier leurs origines en interrompant les sacrifices d'animaux et en devenant végétariens. Il oppose leur appartenance,

<sup>940</sup> Éric Bernard Turpin, *L'Église catholique et les pouvoirs dans le diocèse de Saint-Denis de la Réunion de 1911 à 1981*, Thèse de doctorat, La Réunion, Université de Saint Denis (Réunion), 2010.

<sup>941</sup> Daniel Saingainy, militant au PCR (Parti Communiste Réunionnais) à partir de 1966 et devient responsable de la chapelle la Misère en 1967. Il quitte le PCR et crée le MTR (Mouvement des Travailleurs Réunionnais) en 1983.

qu'il associe aux coutumes dravidiennes, à la tradition « végétarienne », dictée par les brahmanes. Par ailleurs, la fin des sacrifices d'animaux serait pour lui, synonyme de disparition d'un grand moment de partage et de solidarité propre aux traditions de l'hindouisme populaire réunionnais : « Comment ne pas être inquiet lorsque l'on constate que cette tendance à la suppression des sacrifices d'animaux coïncide avec la venue, à La Réunion des brahmanes ? Nul n'ignore que ce sont les brahmanes qui sont responsables de la perpétuation en Inde, d'un système basé sur l'oppression et l'exploitation des castes inférieures, et principalement de la dernière de tous, les parias, dont nous sommes tous les descendants »<sup>942</sup>. L'arrêt des sacrifices représenterait une « cassure<sup>943</sup> » dans les traditions populaires et soulève l'inquiétude que l'auteur définit ainsi : « Comment ne pas être inquiet, pour l'indépendance de notre spécificité culturelle, quand on apprend que, sous la pression des brahmanes végétariens, qui, du fait de leur statut social et religieux, ont une énorme influence politique sur les masses ? Le gouvernement indien en est venu à demander la suppression pure et simple des sacrifices de cabris. Malgré tout, notons-le, la tradition populaire parvient à imposer que des sacrifices soient faits ici où là. Et tous les ans, le "Masselin Karli" est toujours à l'honneur »<sup>944</sup>.

En avril 1868, le docteur Axel Kichenin et d'autres militants religieux créent le Club tamoul de La Réunion, dont l'objectif est de « redonner aux jeunes la motivation de retrouver les supports de leur identité culturelle et religieuse, en s'inspirant de Tagore et Senghor »<sup>945</sup>. 1970 voit la création de la Fédération des Associations et Groupements religieux hindous et culturels tamouls. Ce groupement milite pour le développement des relations avec la zone océan Indien. Des liens sont créés avec la fédération tamoule de l'île Maurice. Dans cette mouvance, La Réunion reçoit la visite du prêtre mauricien Swâny Pravananandâ, elle voit également la présence de Mootoomaren Sangeelee, militant culturel tamoul prônant l'arrêt des sacrifices aux pratiquants de La Réunion. En 1986, la publication des travaux anthropologiques de Christian Barat met au jour les pratiques ancestrales des *malbars*, incluant les sacrifices de poules et coqs aux divinités mères protectrices, telle les déesses Pétyaye ou Karteli, les sacrifices boucs à la déesse Kali.

### C. Courants végétariens à La Réunion

La popularité des sacrifices d'animaux, diffusée dans les médias durant le second XX<sup>e</sup> siècle, ne signifie pas toutefois l'absence de vénération des animaux ou de courants végétariens. Jusqu'aux années 1970-1980, certains temples nourrissent et protègent des couleuvres comme à Pondichéry. Ces pratiques très mal perçues par une partie de la population,

<sup>942</sup> Danyel Saingainy, *Nous sommes tous des parias*, co-publication avec Firmin Lacpatia, 1977.

<sup>943</sup> *Ibidem*.

<sup>944</sup> L'auteur cite le cas du Népal qui continue à sacrifier des cabris et des oies chaque année.

<sup>945</sup> Article en ligne le 9 novembre 2017 sur le site « Indereunion.net ».



disparaissent progressivement.

Dès les années 1970-1980, les grands temples urbains mettent fin aux sacrifices. Ceux-ci se déroulaient à l'arrière des temples depuis la période de leur construction. Certaines familles optent également pour l'arrêt des sacrifices dans leur temple familial, dans différentes parties de l'île. Quels processus précèdent la décision d'interrompre ces sacrifices ?

Ce changement intervient de plusieurs manières :

- Conseil et proposition d'un érudit ou personne reconnue par la communauté. Ainsi au temple urbain de Saint-Paul, le pandit Anin Mani, reconnu par les coreligionnaires du temple, propose d'arrêter les sacrifices dans le temple. Cette proposition n'est pas de suite accueillie unanimement, mais les sacrifices s'arrêtent au profit de cultes végétariens. Les sacrifices s'interrompent en 1985.
- Rénovation d'un temple et/ou remplacement d'une statue. Si la déesse Parvati est vénérée sous sa forme « violente » et les sacrifices offerts destinés à l'apaiser, sa forme plus « douce » est vénérée dans d'autres temples lors de rénovation, changement, ou remplacement de statues. Le cas du petit temple Kali dan' Bois à La Saline-Les-Hauts est intéressant à ce titre : dédié à Kali, la statue centrale a été déplacée plusieurs fois à différents endroits dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Vide, elle est pourtant régulièrement visitée par les croyants qui y emmènent des poules et des coqs laissés en liberté dans les ruines du temple. Les coreligionnaires font le choix de rénover le temple et d'y placer une statue de Durga, sous une forme douce. Depuis le temple est uniquement végétarien. Le cas n'est pas unique à la Saline les Hauts : un autre lieu de culte, dédié à Govinden, avatar de Vishnou, n'a jamais pratiqué de sacrifice<sup>946</sup>.
- Message délivré lors d'une vision. La volonté manifestée d'interrompre les sacrifices peut survenir lors d'une vision au cours de laquelle une personne impliquée dans la vie d'un temple est appelée à les interrompre. Ainsi, Joseph Paquiry, fils et petit-fils de *pusari*<sup>947</sup> de la région Nord-Est, fait un rêve au cours duquel on lui demande d'arrêter les sacrifices<sup>948</sup>. Sa demande est accueillie avec hostilité par les coreligionnaires et Joseph Paquiry meurt sans avoir pu réaliser le souhait transmis par son grand-père.
- Contact avec le courant réformateur mauricien. Le cas d'une famille localisée à Saint-André, allie deux facteurs d'interruption : fréquentation des milieux indo-mauriciens et construction d'un temple familial. Lors de la construction de leur temple en 2005, cette

---

<sup>946</sup> Notre informateur, Monsieur Saminadin, âgé de 90 ans, nous indique qu'il n'a jamais immolé d'animal, interview novembre 2017, La Saline.

<sup>947</sup> Officiant dans le temple.

<sup>948</sup> Témoignage recueilli par Marina-Radia, étudiante en master 2 d'histoire, Université de La Réunion, 2017.

famille très pratiquante fait le choix de ne plus faire de sacrifice dans le temple familial qu'ils construisent en hommage à Karli. Très versés dans la pratique, ces informateurs accueillent régulièrement des tamouls mauriciens avec lesquels ils échangent les points de vue, se rendent régulièrement en Inde et s'informent des différents courants d'idées. Ils échangent régulièrement avec notamment avec Ayer Vedaya, prêtre de l'Inde, mais surtout avec Mootocomaren Sangeelee<sup>949</sup>. Dans le courant de la décennie 1980-1990 celui-ci œuvre pour l'épanouissement de la culture tamoule à Maurice et à La Réunion. En 1988, il procède à la traduction du *Tiroukoural*, poème tamoul du 1<sup>er</sup> siècle avant JC. Celui-ci inclut des références à l'animal que Mootocomaren Sangeelee traduit par « Partager sa nourriture, protéger toutes les formes de vie, sont les principes des enseignements que nous ont légués les auteurs des lois morales »<sup>950</sup> (article 323) ; « Quelle est la bonne voie pour aller au ciel ? C'est l'observance de la loi morale qui enjoint de ne tuer aucune créature » (324) ; « Même si cela doit t'ôter la vie, ne commets pas l'action d'ôter aux autres créatures la vie si chère » (328) ; Enfin, l'article 329 mentionne précisément le sacrifice animal : « Bien qu'on dise que les sacrifices d'animaux procurent de la félicité dans l'autre monde et de grandes richesses ici-bas, les sages méprisent les biens que rapportent le meurtre ». La présence de Mr Sangalee accompagne les changements et orientations de ces pratiquants, mais ceux-ci ne se déroulent pas sans heurts ni crispations<sup>951</sup>.

#### D. Diversité des pratiques et déclin des sacrifices au début du XXI<sup>e</sup> siècle

En 2017, les pratiques hindoues de La Réunion persistent dans leur diversité : la poursuite des sacrifices au nom de la fidélité à la mémoire des ancêtres, concomitant aux cultes végétariens et non-végétariens. Toutefois, le lieu de sacrifice le plus populaire, le temple de Kali à Bois-Rouge, dans l'Est de l'île, connaît une baisse d'offrandes boucs. Alliés à la montée du véganisme au sein de la jeune génération, plusieurs facteurs sont évoqués :

---

<sup>949</sup> Mootocomaren Sangeelee (1901-1996), auteur de plusieurs ouvrages scolaires, traducteurs de textes tamouls, dont le *Tiroukoural* (1<sup>er</sup> siècle ac JC), *l'Ethique de l'Inde du Sud*, Bouquet de sagesse, Viveka Sintamani.

<sup>950</sup> Tirouvallouvar, *Tiroukoural*, traduit du tamoul par Mootocomaren Sangeelee, éditions de l'océan Indien, 1998.

<sup>951</sup> La famille B témoigne des craintes et critiques de leur entourage, lors de la rénovation de leur petit temple dédié à Kali. Elle souhaite cesser les sacrifices. L'un des membres de la famille est alors atteint d'une affection grave à la même période : on établit le lien de cause à effet entre l'arrêt des sacrifices et cette maladie. Notre informateur est ébranlé, mais ne revient pas sur sa décision. Il exprime sa fermeté : « *pou lé offrandes, mwin lavé pu envi dépose le rhum, le vin, le foie cabri, la morue grillée, la viande devant le bon dieu* », « Je n'avais plus envie de déposer le rhum, le vin, des morceaux de foie du cabri, de la viande devant la déesse ». La guérison du membre de la famille au moment où il s'en remet aux dieux le rassure sur son choix.

- Le facteur économique : le coût d'un bouc est de plus en plus élevé, allant de 800 à 1000 euros, ce qui freine bon nombre de familles. Une « cérémonie » demandant le sacrifice de plusieurs boucs peut donc coûter jusqu'à 5 000 euros, ce qui représente un réel effort financier.

- Le facteur humain : avec l'évolution des modes de vie et des formes de solidarité en baisse, il est devenu plus compliqué de trouver de la main d'œuvre pour s'investir dans la préparation et l'organisation de ces fêtes, plus particulièrement pour dépecer et découper les animaux.

- La modification de la législation : une loi récente règlemente les sacrifices sur la voie publique. Ces derniers punctuaient jusqu'alors le circuit des fidèles qui sortaient du temple, faisaient un tour dans le quartier pour revenir au temple, traversant l'ancien village d'engagés de La Marine. Ces sacrifices se font désormais au niveau du petit pont situé aux abords du temple, où à l'intérieur du temple, ce qui amène une modification de la logistique liées aux fêtes de Karli.

- Les campagnes de sensibilisation largement communiquées dans les médias et réseaux sociaux ont un impact sur la population, non seulement auprès de la nouvelle génération, mais aussi auprès des « anciens ». Notre informateur de Saint-André se déclare plus attentif aux animaux qu'il élève, dont des boucs et des chèvres. Il évoque l'accueil que lui font ses bêtes lorsqu'il entre dans les enclos : les cabris bêlent, viennent jouer avec lui, aussi se déclare-t-il incapable de les consommer lui-même. Il se dit particulièrement « apaisé » en leur compagnie. Depuis qu'il a cessé les sacrifices, il pense comprendre mieux les rituels destinés à Bhumi Devi, déesse de la Terre, et prend plus conscience de la nécessité de respecter la planète et tout ce qui vit<sup>952</sup>.

Cet ensemble de facteurs amène au constat suivant : chaque année, les fêtes perdent de leur intensité. Les organisateurs notent une diminution de la durée du temps consacré au sacrifice lui-même.

## Conclusion

Tandis qu'à l'île Maurice ces pratiques se font rares et sont cantonnées dans les temples excentrés, les sacrifices d'animaux sont toujours pratiqués dans les temples familiaux de La Réunion. Les témoignages convergent toutefois vers un déclin progressif. L'ensemble des facteurs attestant de la diminution des sacrifices est confirmée par plusieurs informateurs, essentiellement pour des raisons économiques. Par le même temps, l'attachement aux pratiques ancestrales, transportées librement et massivement au XIX<sup>e</sup> siècle par les travailleurs engagés, ancrent ces rituels

---

<sup>952</sup> Notre informateur évoque une habitude particulière chez certains jeunes : après les sacrifices, ces derniers circulent avec leurs vêtements ensanglantés, ce qui n'était pas l'usage avant. Pour lui : « C'est irrespectueux pour les animaux qu'on vient de tuer. Il faut nettoyer les lieux après le sacrifice et aller se laver. Il faut du respect pour le sang qu'on vient de verser ». De même il évoque un jeune « *pusari* » qui se promène souvent avec une ceinture maculée de sang, ce qui ne lui paraît pas respectueux.

dans la perpétuation de leur mémoire à l'île de La Réunion. L'approche historique des rituels dans les deux îles met en avant un système d'échanges et de communication qui interagissent et impactent l'évolution des pratiques, dont le sacrifice animal.

**Temple Kali dann' Bois, Saline les Hauts**

